



FFvolley

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCES-VERBAL N°9

CONSULTATION DU 30 AOUT AU 03 SEPTEMBRE 2018 (votes électroniques par courriel)

SAISON 2017/2018

Membres consultés :

Eric Tanguy, Président

Michelle Akilian, Christian Albe, Pascal Allamassey, Florence Avaby, Cinthya Bagatto, Brigitte Cervetti, Céline Darcel, Corinne Daubas, Françoise De Bernon, Didier Deconninck, Alain de Fabry, Jean-Paul Dubier, Christophe Durand, Aurélie Giubergia, Jean-Luc Gouverneur, Richard Goux, Alain Griguer, Gérald Henry, Evlin Kozludere, Yves Labrousse, Laurence Lachaise, Joëlle Logeais, Gérard Mabilie, Antoine Marcaggi, Michel Martin-Douyat, Pierre Mercier, Stéphane Mouezy, Christine Mouradian, Vincent Roche, Linda Royo, Laurent Torrecillas, Nathalie Turin, Pierre Vouillot

Assistent (en copie avec voix consultative) :

Aline Gemise-Fareau, Axelle Guiguet, Arnaud Dagorne

Conformément aux articles 13 et 14 des Statuts et 4.3.5 du Règlement Intérieur de la Fédération Française de Volley-Ball, le Conseil d'Administration s'est réuni électroniquement par email afin de voter la mise en place du Comité de Gestion du CDVB de Vendée (85). En effet, il est urgent de composer ce Comité afin que le CDVB 85 retrouve un organe dirigeant viable pour la saison 2018/2019.

Le Président, M. Eric TANGUY, envoi un email le 30 août 2018 convoquant les membres à une consultation électronique se terminant le lundi 3 septembre 2018 à 18h00.

Le Président informe les membres de la démission de l'ensemble du Comité Directeur du Comité Départemental de Vendée. Ce dernier a fait part de sa démission à la Fédération, tous les documents s'y rapportant sont en notre possession.

L'article 4.3.5 du Règlement Intérieur dispose que « La FFvolley peut prévoir des mesures exceptionnelles pour assurer une continuité dans l'activité et les missions d'une LRVB ou d'un CDVB.

En cas de vacance ou de démission de membres des organes dirigeants ou en cas de diminution du nombre de membres de l'organisme territorial rendant impossible son administration, le Conseil d'Administration, par décision motivée, désigne un représentant de groupement sportif affilié de la LRVB ou du CDVB concerné afin d'en assurer la gestion avec l'assistance d'un membre du Conseil d'Administration et de deux membres du Conseil de Surveillance jusqu'à l'organisation d'une élection, d'une fusion ou de la dissolution de l'organisme. »

Ainsi, le Conseil d'Administration doit acter la mise en place d'un Comité de Gestion et sa composition.

Le Comité de Gestion pourra lancer la saison sportive, valider les comptes de résultat, procéder au suivi des affaires courantes, lancer les élections dans les meilleurs délais.

Le Bureau Exécutif propose la composition du Comité de Gestion comme suit :

- Yves LABROUSSE, Secrétaire Général et Administrateur ;
- Deux personnes du Conseil de Surveillance désignées par lui ;
- Jean-Guy PERRAULT, représentant d'un club du CDVB 85 (Président de LA ROCHE/YON VOLLEY-BALL).

Aucun autre membre ne s'exprime.

Il est recueilli les résultats du vote le **03 septembre 2018 à 18h00** (les emails des votes sont conservés par les services fédéraux).

29 Membres du Conseil d'Administration ayant voté dans le délai :

Christian ALBE	30/08/2018 à 15h02
Pascal ALLAMASSEY	30/08/2018 à 15h06
Françoise DE BERNON	30/08/2018 à 15h12
Brigitte CERVETTI	30/08/2018 à 15h31
Aurélie GIUBERGIA	30/08/2018 à 15h42
Jean-Luc GOUVERNEUR	30/08/2018 à 16h11
Evlin KOZLUDERE	30/08/2018 à 16h12
Gérald HENRY	30/08/2018 à 16h13
Gérard MABILLE	30/08/2018 à 16h30
Christophe DURAND	30/08/2018 à 16h31
Jean-Paul DUBIER	30/08/2018 à 16h36
Pierre MERCIER	30/08/2018 à 16h36
Didier DECONNINCK	30/08/2018 à 16h40
Linda ROYO	30/08/2018 à 16h41
Joëlle LOGEAS	30/08/2018 à 16h41
Céline DARCEL	30/08/2018 à 16h48
Pierre VOUILLOT	30/08/2018 à 18h24
Nathalie TURIN	30/08/2018 à 20h41
Florence AVABY	31/08/2018 à 07h11

Stéphane MOUEZY	31/08/2018 à 08h05
Laurent TORRECILLAS	31/08/2018 à 09h50
Eric TANGUY	31/08/2018 à 16h44
Laurence LACHAISE	31/08/2018 à 17h06
Michel MARTIN-DOUYAT	31/08/2018 à 22h08
Cinthya BAGATTO	02/09/2018 à 13h21
Corinne DAUBAS	03/09/2018 à 11h28
Vincent ROCHE	03/09/2018 à 15h39
Yves LABROUSSE	03/09/2018 à 17h15

Conformément à l'article 14 des Statuts, le quorum est de 18 membres dont le Président, le Secrétaire Général (ou adjoint) et le Trésorier Général (ou adjoint). Le quorum est donc atteint, 29 membres s'étant exprimés par email.

Conformément à l'article 14, les décisions sont prises à la majorité simple des membres présents, le Président ayant voix prépondérante en cas d'égalité (soit 18).

Suite au dépouillement des réponses emails des membres, les résultats sont les suivants :

	POUR	CONTRE	ABSTENTION	TOTAL PARTICIPATION
Mise en place et composition du Comité de Gestion	29	0	0	29

→ **Le Comité de Gestion du CDVB Vendée (85) est ainsi institué et composé de :**

- **Yves LABROUSSE**
- **Deux personnes du Conseil de Surveillance désignées par lui**
- **Jean-Guy PERRAULT**

Fait le 4 septembre 2018, à Choisy-le-Roi.

Le Président
Eric TANGUY

Le Secrétaire Général
Yves LABROUSSE